

**MUNICIPALITÉ DE
NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS
PROVINCE DE QUÉBEC
G0L 1K0**

Procès-verbal de la session du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, tenue le vendredi 6 février 2009, à 20 h 00, à la salle du conseil au 62, chemin de l'Île.

Sont présents messieurs les conseillers Charles Méthé et Francis Michaud et mesdames les conseillères Brigitte Émond et Louise Newbury formant quorum sous la présidence de M. Gilbert Delage, maire.

1. Ouverture de la session et allocution d'ouverture

L'ouverture de la session est faite à 20 h par monsieur Gilbert Delage.

2. Vérification du quorum

Le quorum est constaté à 20 h. Tous les membres sont présents.

3. Adoption de l'ordre du jour

09.02.06.01 **Madame Louise Newbury propose** l'adoption de l'ordre du jour.
Adoptée à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal de la session régulière du 9 janvier 2009.

09.02.06.02 **Monsieur Charles Méthé propose** l'adoption du procès-verbal de la session du 9 janvier 2009.
Adoptée à l'unanimité

5. Suivis au procès-verbal de la session régulière du 9 janvier 2009.

La résolution sur l'entente intermunicipale relative à la surveillance des cours d'eau a été acheminée à la MRC.

L'appel d'offres pour la réalisation des installations septiques pour le bureau municipal et la bibliothèque a été acheminé à quatre entrepreneurs. Trois ont répondu.

Les appels d'offres pour l'embauche d'un employé de voirie et d'un employé d'entretien des bâtiments et des terrains ont été envoyés par la poste à l'île et par courriel, ont été mis sur le site de la municipalité, sur le site de l'Union des municipalités, à Emploi-Québec et publiés dans Info-Dimanche.

Tous les documents relatifs au Règlement numéro 128 - Règlement d'emprunt pour la transformation de l'église en bibliothèque ont été envoyés à tous les propriétaires, par courriel ou par courrier, et mis sur le site web de la municipalité : règlement, mot du maire, impact financier, avis public pour l'assemblée d'information, avis public pour les personnes habiles à voter pour l'ouverture de registre.

La résolution d'appui au Centre d'archives de la région de Rivière-du-Loup a été acheminée à l'organisme.

Monsieur Mario Sirois a été informé de la non reconduction de son contrat pour la vérification des livres de la municipalité.

6. Rapport du maire

Monsieur Delage a procédé à la signature de l'acte d'achat des immeubles de la fabrique. Les terrains et bâtiments sont maintenant la propriété de la municipalité.

De demandes de rencontres ont été faites à monsieur Claude Béchar, ministre responsable de la région et madame Nathalie Normandeau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Les contacts avec les attachés politiques des deux ministres permettent de croire à la possibilité d'une rencontre avec les deux ministres. Deux points principaux sont à l'ordre du jour : les coûts de la Sûreté du Québec et la vente de l'École Fraser.

La municipalité de Cacouna a résolu de contribuer financièrement à l'entretien du pont de glace mais le conseil de la municipalité demande de vérifier personnellement la véracité des chiffres que nous leur avons déposés.

Une rencontre sur les réparations du qui est organisée par le Ministère des Pêches et des Océans d'ici le 16 février 2009.

Monsieur Francis Michaud vérifiera auprès du Ministère des Transports du Québec, l'avancement des travaux pour la poursuite du dragage au quai de L'Isle-Verte.

7. Période de questions

Deux personnes sont présentes.

Des questions sont posées sur la politique salariale de municipalité, le transport collectif à l'île pour l'année 2009 et la cession de l'École Fraser.

Madame Brigitte Émond demande d'avoir le bilan d'opération de la navette pour l'année 2008.

8. Affaires nouvelles

8.1 Demande de financement auprès de Développement des ressources humaines Canada dans le cadre du programme Emplois d'été Canada

09.02.06.03

Attendu que le Centre d'interprétation et le Circuit touristique de l'Île Verte ne peuvent être en opération sans personnel pour accueillir et guider les visiteurs ;
Attendu que l'activité touristique est l'apport économique le plus important pour la communauté ;

Madame Brigitte Émond propose de présenter une demande de subvention pour l'embauche d'un ou d'une étudiante au poste de guide touristique à L'École Michaud dans le cadre du programme Emplois d'été Canada du Développement des ressources humaines Canada et de mandater le directeur général pour effectuer les démarches et les ententes nécessaires à la réalisation du projet.

Adoptée à l'unanimité

8.2 Nouveau logo de la municipalité

Madame Louise Newbury présente trois modèles de logo avec lettrage. Les membres du conseil favorisent le phare en blanc avec une seule ligne sous le phare et un lettrage justifié à droite situé sous le dessin. Le travail se poursuivra à parti de ces recommandations.

8.3 Rabais pour les clients du service Internet utilisant la tour située sur le Chemin du Phare

Monsieur Gilbert Delage se retire de la discussion étant personnellement impliqué.

09.02.06.04 Considérant les problèmes fréquents de transmission à la tour située sur le Chemin du Phare ;

Madame Louise Newbury propose que les clients du service Internet utilisant la tour située sur le Chemin du Phare aient une réduction de tarif de 15 \$ par mois jusqu'à la solution du problème.

Adoptée à l'unanimité

09.02.06.05 **Monsieur Gilbert Delage propose** que le début de la facturation commence au moment où l'adresse courriel est installée.

Adoptée à l'unanimité

8.4 Politique de frais pour l'utilisation de la motoneige

Une politique de remboursement de frais sera présentée lors d'un prochain conseil.

9. Affaires en cours

9.1 Octroi du contrat de vérification des livres de la municipalité

09.02.06.06 Considérant qu'un appel d'offres sur invitation a été fait auprès de trois firmes comptables ;

Considérant que deux firmes comptables ont fait parvenir des soumissions dans les délais ;

Considérant que pour faciliter le travail de vérification et pour réduire les coûts hors vérification que la firme de vérification connaisse bien le logiciel de comptabilité utilisé par la municipalité ;

Considérant que l'engagement d'une firme de vérificateur comptable n'est pas soumis aux règles des appels d'affres

Madame Brigitte Émond propose que, suite aux informations additionnelles recueillies auprès des deux firmes ayant présenté des soumissions et qu'en considérant les coûts de base, le taux horaire pour les travaux additionnels à la vérification et la connaissance du logiciel de comptabilité utilisé par la municipalité, le directeur général prenne entente avec la firme comptable présentant la meilleure prévision de coût.

Adoptée à l'unanimité

9.2 Octroi du contrat pour la réalisation des installations septiques pour le bureau municipal et la bibliothèque

09.02.06.07 Considérant qu'un appel d'offres sur invitation a été fait auprès de quatre entrepreneurs;

Considérant que trois entrepreneurs ont fait parvenir des soumissions dans les délais ;

Monsieur Charles Méthé propose que la municipalité retienne la soumission de Excavation et déneigement Yvan Lévesque au coût de 16 761,93 \$, incluant toutes les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité

09.02.06.08 **Madame Louise Newbury propose** que la municipalité fasse une analyse de l'eau des puits environnants avant d'entreprendre les travaux d'installations septiques.

Adoptée à l'unanimité

9.3 Acquisition des immeubles de la fabrique

Depuis le 29 janvier dernier la municipalité est officiellement propriétaire des immeubles appartenant à la fabrique de la paroisse.

09.02.06.09

Monsieur Gilbert Delage propose que le Conseil municipal remercie le Conseil de la Fabrique de la paroisse de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs pour la confiance qu'il a mis à l'endroit de la municipalité en lui cédant ses biens immobiliers.

Adoptée à l'unanimité

10. Rapport du comité consultatif d'urbanisme

Aucune demande n'est présentée.

11. Rapport des comités (représentants municipaux)

11.1. Circuit touristique – Louise Newbury

Aucun rapport

11.2. Corporation de gestion et de développement touristique - Charles Méthé

Le kiosque est en préparation pour le «Salon Fête de l'été» qui se tiendra à Québec au printemps.

11.3. Société Inter-Rives - Gilbert Delage

Les démarches pour l'acquisition d'un nouveau bateau sont en court. Il est demandé aux capitaines de faire part de leur connaissance sur les contraintes rencontrées par le bateau.

11.4. Corporation des Maisons du Phare - Louise Newbury

Il y a eu une baisse d'achalandage et un déficit de 3 000 \$ bien qu'il y ait eu beaucoup de rationalisation. En mai, il y aura une semaine de corvée pour rénover les maisons.

Le Règlement sur la qualité de l'eau potable prévoit des dispositions relatives à la compétence des personnes qui exécutent des tâches d'opération et de suivi du fonctionnement d'une installation de captage, de traitement, de distribution d'eau potable et le prélèvement d'échantillons. Selon les dispositions d'un article du règlement, entré en vigueur le 1^{er} décembre 2007, la personne qui fait le prélèvement des échantillons d'eau doit recevoir une formation à cet effet. Le coût de la formation est de 722,63 \$ et la durée est de 4 jours. La Corporation n'a pas les moyens de payer cette formation en plus des frais de séjour afférents.

La Municipalité pourrait se retrouver dans la même situation avec l'installation d'un nouveau puits pour desservir le bureau municipal et la bibliothèque. Le directeur général vérifiera la réglementation sur ce sujet.

11.5. Comité du 200^e du Phare - Charles Méthé

Il y a une entente avec le restaurant Entre-Deux-Marées pour la présentation d'activités organisées pour le 200^e du phare.

11.6. Culture et loisirs / Bibliothèque - Denis Cusson

Le Comité d'animation patrimoniale, organisateur du Sentier de la Bouette, organise une marche sur le pont de glace le dimanche 15 février en

collaboration avec le Club de marche de L'Isle-Verte. Les marcheurs de l'île iront jusqu'au chenal pour accueillir les marcheurs de L'Isle-Verte. Le départ et l'arrivée se feront au restaurant Entre-deux-Marées. Le maire fera un mot d'accueil et il y aura présentation du calendrier des fêtes du 200^e.

11.7. Comité des quais - Francis Michaud/Gilbert Delage/Brigitte Émond

Aucun rapport.

12. Rapport du Directeur général

Durant le mois de janvier, le travail a porté principalement sur :

- La rédaction et l'envoi de quatre appels d'offres ;
- La confection et l'envoi d'un document sur le budget et le discours du maire par la poste à tous les domiciliés, par courriel à ceux dont nous avons l'adresse et mis sur le site de la municipalité ;
- La rédaction et l'envoi des divers documents relatifs au règlement d'emprunt par courriel et par la poste et sa mise sur le site.

Le temps de travail à reprendre en date du 31 janvier 2009 est de 68,5 heures.

Les comptes de taxes ont été envoyés le 16 janvier 2009.

À la demande de monsieur le maire, un document synthèse sur l'évolution financière de la municipalité (dépenses, quotes-parts à la MRC, revenus tirés de la taxation) et la composition de la population a été entrepris et est en voie d'être complété.

Le bureau du Directeur général des élections du Québec (DGEQ) nous a informé que le conseil devra reprendre la résolution sur le vote par correspondance parce que le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire n'a pas encore adopté le règlement d'application. Le DGEQ nous fera parvenir un modèle de résolution et un formulaire de demande d'inscription au vote par correspondance.

13. Trésorerie

13.1 Adoption des dépenses du mois

09.02.06.10 Madame Brigitte Émond propose l'adoption et les dépenses du mois qui sont en annexe au montant de 13 469,55 \$.

Adoptée à l'unanimité

Je, soussigné, Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier certifie avoir les liquidités nécessaires au compte 2402 sous réserve des crédits nécessaires aux postes concernés suite à l'acceptation des transferts de poste.

Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier

14. Correspondance

Une liste complète de la correspondance reçue est déposée.

15. Affaires diverses

Monsieur Gilbert Delage informe le conseil que monsieur Gaétan Belzile de Trois-Pistoles, éleveur de chevaux perchérons, cherche des endroits pour faire travailler ses bêtes.

Monsieur Francis Michaud demande de vérifier quelles sont les conséquences si une personne de l'île passe sur le chemin balisé du Club de

motoneige Les Verlois ? S'il se produit un accident, qu'est-ce qu'il advient ? Le directeur général procédera à des vérifications auprès du club de motoneige et auprès du Ministère des Transports considérant que le club de motoneige a balisé sur le même site que la municipalité a toujours balisé.

16. Levée de l'assemblée

09.02.06.11 L'ordre du jour étant épuisé, **Monsieur Gilbert Delage propose** la levée de l'assemblée à 22 h 25.

Adoptée à l'unanimité

Gilbert Delage, maire

Denis Cusson, Directeur général